



« ENFANT, J'AI DÛ  
REJETER MA MÈRE.  
J'AI TRAÎNÉ CETTE  
CULPABILITÉ  
PENDANT DES  
ANNÉES. JE  
VOULAIS L'ÉPARGNER  
À MA FILLE »

PAR VIRGINIE LE GUAY

*A la sortie du village, où Cédric aimait se promener avec Soléa.  
Avec lui, un cahier de CP de la fillette et Bibou, le « doudou ».*

**D**ans la petite chambre rose, Cédric Laurent sanglote. Hier, 9 janvier 2014, Soléa a eu 7 ans. Jusqu'au dernier moment, il a espéré, envers et contre tout, des nouvelles de sa fille. Soigneusement emballés, des cadeaux attendent au pied du lit. Une chemise de nuit fraîchement repassée est pliée sur l'oreiller. Partout des jouets, des peluches, des dessins, un cahier d'école encore ouvert à la page du 26 septembre 2013. Comme si la petite fille allait franchir la porte d'un instant à l'autre. Mais septembre s'est enfui depuis longtemps, entraînant l'automne. L'hiver est là, Noël est passé, le jour de l'an s'éloigne, Soléa n'est jamais venue. Ne viendra pas. Les fêtes de fin d'année ont été déchirantes pour ce père privé de sa fille depuis presque quatre mois et qui ne s'en remet pas. « Comment en est-on arrivé là ? » répète-t-il en boucle, la bouche tremblante, visiblement submergé par un sentiment de déjà-vu. De déjà-vécu. « Mon enfance a été fracassée et voilà que celle de ma fille l'est à son tour... Vous croyez en la fatalité ? » interroge-t-il.

Pourtant, tout avait si bien commencé. Cédric se souvient, « comme si c'était hier », de sa rencontre « lumineuse » avec Adriana, en janvier 2003,

dans un restaurant à Berlin. De l'euphorie des premiers jours. Il a alors 29 ans. Parti en Allemagne pour aider un ami à monter une petite société de télécommunications, ISP, il ne s'attendait pas à trouver l'amour. Mais quand il aperçoit cette jeune fille blonde aux yeux bleus marcher vers lui, « comme en apesanteur », il ne résiste pas. Comment aurait-il pu ? Apprentie coiffeuse, Adriana Muller a 22 ans, soif de vivre, et des rêves plein la tête. Une « amitié tendre » naît entre les deux jeunes gens. Mais l'aventure ISP tourne court et Cédric doit rentrer en France. Lui et Adriana se séparent.

**« MON ENFANCE A ÉTÉ  
FRACASSÉE ET VOILÀ  
QUE CELLE DE MA FILLE  
L'EST À SON TOUR... »**

Quelques mois plus tard, « sans crier gare », elle le rejoint. Cédric se sent un peu « mis devant le fait accompli », mais n'en montre rien. Adriana est si pleine de vie, si enthousiaste... Nous sommes en juillet 2004. Le jeune couple s'installe à Cunlhat, dans le Puy-de-Dôme, où vivent Monique, la mère de Cédric, et son compagnon, Alain. Trois années s'écoulent, « heureuses, parfaites ». Adriana, qui a arrêté la coiffure, donne volontiers un

coup de main à Cédric, qui gère L'Auberge du plan d'eau, un restaurant-glacier qui « marche très fort », surtout l'été. Tous deux habitent le petit appartement au-dessus de l'auberge. Cédric est amoureux fou : « Adriana était tout pour moi. Je l'idolâtrai, la mettais sur un piédestal. » Les clients apprécient la jeune femme. Ils applaudissent lorsque son ventre s'arrondit. Un enfant qui s'annonce, c'est la vie qui frappe à votre porte.

Soléa (« C'était mon soleil, ce nom s'est imposé tout naturellement ») naît le 9 janvier 2007 à la clinique La Châtaigneraie de Beaumont. Cédric, qui n'a qu'un frère, est fou de joie. Il offre à sa compagne une bague avec trois petits diamants : Cédric, Adriana, Soléa... sa sainte trinité à lui.

Jacky, le père de Cédric, qui demeure à Fontvieille, dans les Bouches-du-Rhône, propose alors à son fils de venir le seconder à La Belle Arlésienne, un restaurant qui organise des mariages. Le couple trouve une petite maison dans un village voisin, Le Paradou. Adriana allaite son bébé pendant presque un an. Enfermée toute la journée à la maison, elle ne vient pas, ou presque pas, à La Belle Arlésienne. Cédric se sent délaissé et s'investit de plus en plus dans son rôle de père. Tous les soirs, Adriana lui parle de l'Allemagne, de sa famille qui lui

manque. Elle a le mal du pays. Prêt à tout pour qu'elle retrouve le sourire. Cédric la laisse partir à Hanovre avec leur fille. Une fois, deux fois... Les séjours se multiplient, s'allongent. Quand il le peut, il accompagne ses «deux princesses». Le plus souvent, il reste, seul, en France. Le couple s'éloigne. En 2011, Adriana se retrouve bloquée à l'aéroport de Marignane avec Soléa, alors âgée de 4 ans, qui n'a pas d'autorisation de sortie du territoire. Furieuse, elle lance à Cédric: «Plus jamais ça, tu entends. C'est ma fille.» Les allers-retours durent deux ans. Très attaché à sa compagne, Cédric refuse l'évidence malgré les mises en garde répétées de son entourage. «Je pensais que les choses s'arrangeraient. Qu'Adriana finirait par me revenir si je me montrais conciliant. Et surtout, surtout, je ne voulais pas de conflit autour de Soléa. J'étais prêt à tout. Même à accepter l'inacceptable.» A ces mots, Cédric cache sa tête dans ses mains. «Depuis quelques semaines, toute mon histoire remonte à la surface. Je suis ratrapé par un passé que je croyais loin derrière moi.»

Ce passé, c'est un fait divers que les journaux ont appelé «l'affaire Cédric», il y a vingt-sept ans, quand Cédric Laurent, alors âgé de 12 ans, a quitté Tarbes, où il vivait avec sa mère, et traversé la France pour rejoindre son père à Fontvieille. Spectaculaire, cette fugue en camion-stop fit grand bruit en cette année 1986. Et si, depuis, Cédric, dont le père a finalement obtenu la garde, a renoué des relations «apaisées» avec sa mère, la blessure reste vive. «J'ai été, enfant, obligé de choisir entre mon père et ma mère. J'aimais ma mère, même si je préférerais vivre avec mon père parce que c'était là où j'avais toujours vécu. J'ai été contraint de la rejeter. Ce fut terrible. J'ai traîné ma culpabilité pendant des années. Adriana connaissait mon histoire. Elle a appuyé sur le point le plus sensible. C'est cruel. Je suis pris au piège.»

Aujourd'hui, dans son salon désert aux murs couverts de photos de Soléa, Cédric pleure son bonheur enfui. Il n'a pas vu sa fille depuis ce jour de septembre

où les gendarmes sont venus la chercher pour la remettre à sa mère et la renvoyer en Allemagne. Une scène traumatisante dont il n'a pas digéré la brutalité. «Elle est partie comme ça, en cinq minutes, sans ses affaires, sans pouvoir dire au revoir à ses grands-parents, ni à ses camarades de classe. Comme un paquet de linge.» Le 19 décembre dernier, son affaire est passée devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 11 février. Depuis, rien. A l'exception d'une conversation téléphonique de quelques minutes, il y a trois jours. «J'ai réussi, à force de tentatives, à la joindre un matin. C'est Soléa qui a répondu. Sa mère était sous la douche. Nous avons parlé un petit moment. Elle semblait heureuse de m'entendre. Puis elle s'est tue brusquement et a raccroché.» Cédric, qui dit avoir «traversé l'enfer» ces dernières semaines, espère que la situation juridique de Soléa va se dénouer. «Ma fille est née en France, a grandi en France, a été en classe en France. Elle est française. Si sa mère

sans droit de visite et d'hébergement. L'avocat de Cédric Laurent, maître Gregory Thuan, spécialisé en droit international, reconnaît la complexité du dossier, d'autant que, selon le droit allemand, l'autorité parentale est exclusivement attribuée à la mère en cas de couples non mariés. «Adriana Muller a le droit de son pays pour elle. Le Jugendamt (office de la jeunesse allemand) est très protecteur pour les enfants nés de couples dont l'un des deux parents est allemands.»

## UNE SÉNATRICE FRANÇAISE EST INTERVENUE À PLUSIEURS REPRIS AUPRÈS DE LA CHANCELLERIE

«L'affaire Laurent» a, ces dernières semaines, pris une tournure politique. Cédric a adressé des courriers volumineux, en décembre dernier, aux autorités françaises. Christiane Taubira (Justice), Manuel Valls (Intérieur) et Laurent

Fabius (Affaires étrangères) ont été alertés sur le sort de Soléa et, plus largement, sur celui des enfants nés de couples binationaux. Saisie du dossier, la sénatrice UMP Joëlle Garriaud-Maylam, très investie dans ces questions, est, elle aussi, intervenue à plusieurs reprises auprès de la chancellerie pour plaider la cause de Cédric Laurent et de ces pères privés de leurs enfants: Luc Guigou, Lionel Gilberti, Olivier Karrer. «Le cas de Soléa est typique des dangers d'une justice française mal informée des pratiques de la justice allemande. Depuis quinze ans, ces affaires souvent dramatiques se sont multipliées. Il est temps que la

France et l'Allemagne abordent la question franchement.»

En attendant, Cédric Laurent tourne comme un lion en cage dans sa petite maison vide. «J'ai peur. Je suis terrifié à l'idée de ne plus jamais revoir ma fille. J'ai, depuis sa naissance, bercé, choyé, éduqué, soigné, consolé Soléa. Comment pourrais-je disparaître de la vie de ma petite fille? Je ne le supporterai pas.» ■



Été 2013, pendant une halte à Paris. Cédric n'a pas vu Soléa depuis septembre.

en obtient la garde, elle restera en Allemagne, deviendra allemande. Dois-je faire le deuil de ma fille vivante?»

Cédric est d'autant plus inquiet qu'Adriana multiplie les procédures depuis l'Allemagne. Non contente d'avoir déposé plainte pour enlèvement d'enfant, son ex-compagne réclame, outre une pension alimentaire de 180 euros par mois, l'autorité parentale exclusive